

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron  
Arrondissement de Millau  
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
de Présents : 14  
de Votants : 15

Vote : Pour : 15                  Contre : 0                  Abstention : 0

**Extrait du Registre  
Des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du Mardi 08 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le huit novembre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, Maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Simon PUECH, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Claudine IACOVO à M. Frédéric ARTIS.

Secrétaire de séance : Mme Myriam ESPERANCE.

**OBJET : Décision Modificative n°1 - Budget Assainissement**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu le budget de l'assainissement 2022,

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante pour le budget assainissement de l'exercice 2022,

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R 777 : Quote-part des subv. d'inv. v				3 300.00€
<b>TOTAL R 042 : Opération d'ordre entre section</b>				<b>3 300.00€</b>
R 70611 : Red assainissement collectif			3 300.00€	
<b>TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv</b>			<b>3 300.00€</b>	
<b>Total</b>			<b>3 300.00€</b>	<b>3 300.00€</b>

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**  
**DELIBERATION : 2022-052**  
**Code matière : 7.1.2**

<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 1391 : Subventions d'équipement		3 300.00€		
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>3 300.00 €</b>		
D 2158 : Autres	3 300.00€			
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>3 300.00€</b>			
<b>Total</b>	<b>3 300.00€</b>	<b>3 300.00€</b>		

<b>Total Général</b>		<b>0.00€</b>		<b>0.00€</b>
----------------------	--	--------------	--	--------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

AUTORISE la décision modificative ci-dessus,

Pour extrait conforme.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Le Maire